

8 DEC 2023

**ARRETE N° 124 DU MODIFIANT ET COMPLETANT
L'ARRETE N°124 DU 15 AOUT 2022 FIXANT LES SOUS CATEGORIES
DE DEPENSES AINSI QUE LA CODIFICATION DE LA
CLASSIFICATION PAR NATURE ECONOMIQUE DES CHARGES
BUDGETAIRES DE L'ETAT.**

Le ministre des finances,

- Vu la loi organique n°18-15 du 22 Dhou El Hidja 1439 correspondant au 2 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de finances, notamment ses articles 28 et 29 ;
- Vu le décret présidentiel n° 23-119 du 23 Chaâbane 1444 correspondant au 16 mars 2023, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°95-54 du 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances ;
- Vu l'arrêté n°124 du 15 août 2022 fixant les sous catégories de dépenses ainsi que la codification de la classification par nature économique des charges budgétaires de l'Etat.

Arrête :

Art. 1er - *L'annexe* de l'arrêté n°124 du 15 août 2022 fixant les sous catégories de dépenses ainsi que la codification de la classification par nature économique des charges budgétaires de l'Etat est modifiée, complétée et rédigée conformément à l'annexe joint au présent arrêté.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au bulletin Officiel du Ministère des Finances.

8 DEC 2023

Fait à Alger, le correspondant au

Le Ministre des Finances



« Annexe »

LES SOUS CATEGORIES DE DEPENSES AINSI QUE LA CODIFICATION DE LA CLASSIFICATION PAR NATURE ECONOMIQUE DES CHARGES BUDGETAIRES DE L'ETAT

Code	Nature de la dépense
10000	DEPENSES DE PERSONNEL
11000	Traitements
11100	Traitements des fonctionnaires et agents publics
11110	<i>Traitements des fonctionnaires</i>
11120	<i>Traitements des agents publics</i>
11200	Traitements du personnel contractuel
11210	Traitements du personnel contractuel à temps plein
11220	Traitements du personnel contractuel à temps partiel
11300	<i>Rémunération des membres du gouvernement</i>
11400	Traitements du personnel contractuel exerçant à l'étranger
11500	Traitement du personnel coopérant
12000	Primes, indemnités
12100	Primes et indemnités des fonctionnaires et agents publics
12110	<i>Primes et indemnités des fonctionnaires</i>
12120	<i>Primes et indemnités des agents publics</i>
12200	Primes et indemnités du personnel contractuel
12210	<i>Primes et indemnités du personnel contractuel à temps plein</i>
12220	<i>Primes et indemnités du personnel contractuel à temps partiel</i>
12300	Primes et indemnités du personnel coopérant
12400	Indemnités des membres permanents des institutions
12500	Indemnités du personnel mis à la disposition
12600	Indemnités du personnel contractuel exerçant à l'étranger
13000	Bonifications
13100	Bonifications indiciaires
13200	Autres bonifications
14000	Contributions de l'employeur
14100	Contributions aux organismes de sécurité sociale et de retraite
14200	Contributions aux œuvres sociales
14210	Œuvres sociales
14220	Contributions au logement social
14230	Contributions au régime de la retraite
15000	Prestations sociales à la charge de l'employeur
15100	Prestations à caractère familial
15110	Allocations familiales
15120	Prime de scolarité
15130	Allocation pour salaire unique

15200	Prestations facultatives
16000	Accidents de travail et pensions de service
16100	Rentes d'accidents de travail
16200	Pensions pour dommages corporels
16300	Pensions de service
17000	Dotations de rémunération aux EPA et autres établissements publics assimilés
20000	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES
21000	Déplacements, transports et communications
21100	Missions, déplacements et frais connexes
21200	Transport, affranchissement et messagerie
21300	Frais de réception et cérémonies
21400	<i>Frais de conférences, congrès, séminaires, colloques, manifestations et journées d'études</i>
21500	Sensibilisation et vulgarisation
21600	<i>Présents diplomatiques</i>
21700	<i>Fonds et Frais spéciaux</i>
22000	Information et documentation
22100	<i>Publicité, information, documentation et abonnements</i>
22200	Edition et traduction
22300	Frais de confection des imprimeries et divers documents
23000	Services professionnels
23100	Honoraires
23200	Services techniques d'études, expertises et de recherche
23300	Services professionnels en communication
23400	Frais de justice
23500	<i>Prestations informatiques et acquisition de logiciels spécifiques</i>
23600	<i>Frais d'arbitrage international</i>
24000	Location
24100	Locations immobilières et foncières
24200	Locations mobilières
24300	Autres charges locatives
25000	Entretien et réparation
25100	Entretien et réparation des parcs
25110	<i>Entretien et réparation du parc automobile y compris pneumatiques et contrôle technique automobile</i>
25120	Entretien et réparation du parc aérien
25130	Entretien et réparation du parc maritime
25140	Entretien et réparation du parc ferroviaire
25150	<i>Siglage de véhicules</i>
25200	Entretien et réparation de la machinerie, du matériel et de l'équipement
25210	<i>Entretien et réparation de la machinerie, du matériel et de l'équipement</i>
25220	<i>Entretien et réparation de Matériels et équipements spécifiques et sensibles</i>
25300	Entretien <i>et nettoyage</i> des bâtiments et des infrastructures
25310	<i>Entretien des bâtiments et des infrastructures</i>
25320	<i>Nettoyage des bâtiments et des infrastructures</i>
25400	Entretien des espaces verts

25500	<i>Gardiennage, sécurité et lutte anti-incendie</i>
25600	Autres dépenses d'entretien et de réparations
26000	Autres services
26100	<i>Soins médicaux et médecine de travail</i>
26200	<i>Soins vétérinaires</i>
26300	<i>Transport de déchets ménagers</i>
26900	<i>Autres services n.c.a</i>
27000	Approvisionnements et fournitures
27100	<i>Alimentation et restauration</i>
27200	Produits pharmaceutiques, médicaux et parapharmaceutiques
27300	<i>Matériels et mobiliers de bureau, matériels informatiques, petits équipements et consommables pour le matériel de bureau et le matériel informatique, y compris l'installation éventuelle</i>
27310	<i>Matériels et mobiliers de bureau, matériels informatiques, petits équipements et consommables</i>
27320	<i>Accessoires informatiques</i>
27330	<i>Matériels et équipements spécifiques et sensibles</i>
27400	Papeterie et fournitures de bureau
27500	Habillement et chaussures
27600	Carburant, lubrifiant et produits combustibles
27700	Frais de télécommunications
27800	Frais d'électricité, gaz et eau
27900	Autres approvisionnements et fournitures
27910	<i>Alimentation animale</i>
27920	<i>Accessoires spécifiques aux animaux</i>
27930	<i>Produits d'entretien et de nettoyage</i>
27990	<i>Autres approvisionnements et fournitures n.c.a</i>
28000	Autres charges de fonctionnement
28100	Frais bancaires et frais assimilés
28200	Indemnités pour dommages matériels ou corporels
28300	Impôts, taxes et autres versements assimilés
28400	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, logiciels et procédés
28500	<i>Divers frais spécifiques aux services de sécurité</i>
28600	<i>Frais de magasinage et autres frais assimilés</i>
28700	<i>Indemnités</i>
28710	<i>Indemnités des membres des commissions et jurys</i>
28720	<i>Indemnités accordées aux intervenants dans l'opération électorale et référendaire</i>
28730	<i>Indemnités liées aux réquisitions des personnels hors opération électorale et référendaire</i>
28800	Cotisations, contributions et frais d'adhésion aux organismes
28900	<i>Autres charges de fonctionnement n.c.a</i>
29000	Services d'apprentissage et de formation
29100	Formation et perfectionnement à l'intérieur du pays
29200	Formation à l'étranger
29300	Apprentissage
29400	Autres services d'apprentissage et de formation

29500 Concours, examens et tests professionnels

2A000	Dotations de fonctionnement aux EPA et autres établissements publics assimilés
30000	DEPENSES D'INVESTISSEMENT
31000	Immobilisations corporelles
31100	Terrains
31110	Terrain nu
31120	Terrain aménagés
31130	Terrain de gisement
31140	Terrain bâtis
31200	Aménagements et viabilisation de terrains
31300	Travaux forestiers
31400	Construction et entretien
31410	Infrastructures
31411	Infrastructures maritimes
31412	Infrastructures routières
31413	Infrastructures aéroportuaires
31414	Infrastructures ferroviaires
31415	Infrastructures hydrauliques
31416	Infrastructures sportives
31417	<i>Infrastructures énergétiques, de télécommunications et des technologies de l'information et des communications</i>
31418	Infrastructures de traitement des déchets et eaux usées
31419	Ouvrages d'art
31420	Bâtiments
31430	Logements
31440	Entretien et réhabilitation du patrimoine immobilier historique, culturel et culturel
31500	Installations, agencements et aménagements des constructions
31600	Installations techniques, matériel et outillage industriel
31610	Installations techniques et spécifiques
31620	Matériel et outillage industriel
31630	Autres matériel et équipement
31700	Matériel militaire
31800	Matériel de transport
31810	Transport routier
31811	Véhicules de transport des personnes
31812	Véhicules de transport des marchandises, des matières et produits et matières dangereuses
31820	Transport maritime
31830	Transport aérien
31840	Transports guidé: métro, tramway et téléphérique
31900	Autres immobilisations corporelles
31910	Matériel informatique
31920	Matériel et mobilier de bureau
31930	Œuvres d'art, tableaux, et collections
32000	Immobilisations incorporelles

32100	Frais de développement de recherches et d'études
32200	Concessions, droits, brevets, licences et assimilés
32300	Logiciels informatiques et assimilés
32400	Autres immobilisations incorporelles
33000	Dotations d'investissements aux EPA et autres établissements publics assimilés
40000	DEPENSES DE TRANSFERT
41000	Transferts aux personnes
41100	Transferts aux apprenants
41200	Transferts à caractère social
41300	Transfert aux Moudjahidine
41400	Autres transferts aux personnes
42000	Transferts aux entreprises
42100	Soutien aux secteurs
42200	Rachat de la dette
42300	Bonification du taux d'intérêt <i>et marge bénéficiaire</i>
43000	Transferts à des établissements publics à caractère économique, industriel ou commercial et autres établissements publics assimilés
<i>43100</i>	<i>Transferts aux entreprises publiques économiques</i>
<i>43200</i>	<i>Transferts aux établissements à caractère industriel et commercial</i>
<i>43300</i>	<i>Transferts aux établissements publics à caractère scientifique et technologique</i>
<i>43400</i>	<i>Transferts aux autres établissements publics assimilés</i>
44000	Transferts aux collectivités locales
44100	Transferts aux collectivités locales en rémunération de personnel
44200	Transferts aux collectivités locales en fonctionnement
44300	Transferts aux collectivités locales en investissement
<i>44400</i>	<i>Transferts aux collectivités locales dans le cadre de la solidarité ramadhan</i>
45000	Transferts à des associations
46000	Transferts à des organisations internationales et à des pays étrangers
47000	Autres transferts
<i>47100</i>	<i>Dotations aux parlement et la Cour Constitutionnelle</i>
<i>47200</i>	<i>Transferts aux établissements publics à caractère administratif et aux établissements publics assimilés hors établissements publics à caractère scientifique et technologique</i>
<i>47300</i>	<i>Remboursement des sommes indûment perçues et restitutions</i>
<i>47400</i>	<i>Dégrèvements d'impôts</i>
<i>47500</i>	<i>Transferts aux comptes d'affectation spéciale</i>
<i>47900</i>	<i>Autres transferts n.c.a</i>
50000	CHARGES DE LA DETTE PUBLIQUE
51000	Intérêts sur la dette publique
51100	Intérêts sur la dette interne
51200	Intérêts sur la dette externe
51300	Engagements et garanties de l'Etat
51310	Engagements de l'Etat
51320	Garanties de l'Etat
52000	Autres frais de la dette publique
52100	Commissions d'engagements

52200	Primes d'émission ou de remboursement des obligations
52300	Frais d'émission d'emprunts
52400	Primes d'encouragement à l'épargne
60000	DEPENSES D'OPERATIONS FINANCIERES
61000	Participations financières
61100	Etablissements financiers
61110	Etablissements financiers contrôlés
61120	Etablissements financiers non contrôlés
61200	Etablissements non- financiers
61210	Etablissements non- financiers contrôlés
61220	Etablissements non-financiers non contrôlés
61300	<i>Dotation aux comptes d'affectation spéciale</i>
62000	Prêts et avances
62100	Prêts
62110	Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC)
62120	Etablissements Publics à caractère Economique(EPE)
62130	Collectivités locales
62140	Caisses sociales
62150	Particuliers
62200	Avances
62210	Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC)
62220	Etablissements Publics à caractère Economique(EPE)
62230	Collectivités locales
62240	Caisses sociales
62250	Particuliers
63000	Dépôts et cautionnements
70000	DEPENSES IMPREVUES

NB. n.c.a : Non classée ailleurs